

Chaise de prélèvement - Réf. 26001 / 26002



Identification produit du propriétaire

- Les descriptions et les spécifications contenues dans cette fiche technique d'utilisation sont jugées exactes au moment de l'impression. Securimed se réserve cependant le droit de modifier sans préavis ses modèles et ses procédures ou de les rendre caducs.
Avant toute commande, nous conseillons à nos clients de consulter un responsable commercial local.
- Information nécessaires : le nom du modèle, le numéro de série, la date d'acquisition, le nom du propriétaire / organisation, le nom du fournisseur, le numéro de téléphone du fournisseur, la société de service après-vente agréée.

Les symboles de sécurité



Signal d'avertissement & Signe de sécurité général : Les informations marquées avec ce symbole doivent impérativement être lues et strictement respectées !



Orientation correcte pour transport



Fragile



Conserver au sec



Nombre maximum de palettes empilées



Se référer au manuel/ brochure d'instruction



Marquage CE



interdiction de s'asseoir sur le dossier



interdiction de s'asseoir sur les appui-bras

- **Remarque :** Attire l'attention sur une procédure, une pratique ou une situation.
- **Avertissement :** Les pictogrammes et les signaux d'avertissement qui sont installés par le fabricant ne doivent pas être enlevés ! Si ces signaux sont enlevés, la responsabilité du fabricant est annulée.

Précaution de déballage

Matériel livré sous emballage cartonné

- Matériel de faible encombrement, léger, ou offrant des possibilités de préhension aisées :
Dans ce cas, la manutention se fait facilement sans dispositif de levage, en veillant à bien respecter le sens de positionnement des cotés. En l'absence de flèche signalétique indiquant le haut et le bas, se repérer au positionnement des différentes étiquettes d'identification du produit qui sont toujours situées en partie haute.
- Matériel lourd, volumineux, nécessitant l'emploi d'un dispositif de levage :
Dans ce cas, l'emploi d'un chariot élévateur est possible sous réserve d'une utilisation correcte de celui-ci. Avant tout déplacement, il faut veiller au sens de positionnement du matériel et s'assurer que la charge est bien équilibrée.

Matériel livré sur palette bois

- Le matériel positionné sur une palette en bois peut aisément être déplacé à l'aide d'un chariot élévateur, sous réserve d'une utilisation correcte de celui-ci. Avant tout déplacement, s'assurer du bon positionnement du chariot par rapport à la palette, et de la bonne stabilité de l'ensemble.
- Il faudra tout particulièrement être vigilant à la manutention du matériel de grande hauteur (type armoire).

Conditions de stockage

- Température ambiante : -5 °C à +38 °C (+23 °F à 100 °F).
- Humidité relative : 10 % à 90 % (sans condensation).
- Pression atmosphérique : 0.5 bar à 1.05 bar (500 hPa à 1050 hPa).
- Tout stockage doit se faire en respectant les recommandations suivantes :
 - Local propre, aéré et tempéré;
 - Matériel stocké à l'abri des intempéries et de l'ensoleillement direct;
 - Local non humide;
 - Matériel stocké à l'abri des chocs;
 - Ne pas entreposer dans un endroit soumis à de fréquents passages;
 - Empilement de tout matériel à proscrire;
 - Conservation dans l'emballage d'origine jusqu'à la destination finale.

Déballage

- Lors du déballage, enlever toutes les agrafes et retirer l'emballage carton avec précaution. Des éléments fragiles du matériel (revêtement, carter en matière plastique, etc.) peuvent se trouver à proximité de celui-ci. Attention aux outils coupants.
- Une fois l'emballage ôté, retirer toute protection éventuelle restante.
- Dans le cas de l'emballage sur palette. Retirer l'emballage comme précédemment. Suivant les modèles, l'immobilisation du matériel est assurée soit par des brides vissées, soit par des tasseaux bois cloutés. Utiliser une clé (dans le cas des brides métalliques). Utiliser un arrache clou (dans le cas des tasseaux bois). Déposer le matériel de la palette et enlever les protections restantes, le matériel peut être alors utilisé.

Vérification (juste après avoir déballé l'appareil, suivre les étapes suivantes)

- Vérifiez les documents de livraison pour vous assurer que la livraison est complète.
- Vérifiez les composants externes pour rechercher les dommages éventuels liés au transport.
- Vérifiez que l'emballage contient l'appareil, les accessoires et options, le cordon d'alimentation (si DM électrique) et le Guide d'utilisation.

Protocole de nettoyage (suite)

Avertissement

- Toute manipulation du Dispositif Médical ne doit s'effectuer qu'après une lecture complète du manuel d'utilisation. L'appareil n'est destiné qu'à l'utilisation spécifique prévue et décrite dans notre documentation. Le montage et raccordement ne doivent se faire que par du personnel qualifié. En aucun cas les composants électriques (Vérin, boîtier, coffret, poignée de commande, batterie, adaptateur, etc.) ne doivent être ouverts. Securimed décline toute responsabilité pour les dommages résultant du non-respect de ces instructions.
- Toute modification du DM sans autorisation écrite du fabricant est interdite.
- Attention : seule l'utilisation d'accessoires prévus et fournis pour ce DM par Securimed est autorisée.

Maintenance générale

- En dehors d'un nettoyage régulier et approprié, nos produits ne nécessitent pas d'entretien particulier. Les mécanismes de blocage mécanique (arc lisse, compas cranté, crémaillère, etc.) ne demande pas d'attention spécifique. Les ressorts à gaz qui équipent nos tables ne nécessitent aucun entretien. Leur tige doit rester propre, ne pas subir de chocs importants, et ne pas être nettoyée avec des produits corrosifs. Les vérins électriques et hydrauliques équipant nos tables ne requièrent pas d'attention particulière.
- Les tables, divans, fauteuils et chariots à hauteur variable sont équipés soit :
 - De bras munis de bagues d'articulations lubrifiées à vie;
 - De glissières télescopiques à billes. Dans ce cas, une lubrification annuelle peut être envisagée (notamment en cas de déplacements bruyants) à l'aide de graisse ordinaire (Voir plan de démontage pour l'accès aux glissières).

Désinfection

- Ce Dispositif Médical doit faire l'objet d'une désinfection régulière au moyen de produits répondant à la définition de Bactéricide, Virucide et Fongicide.

Notice d'entretien

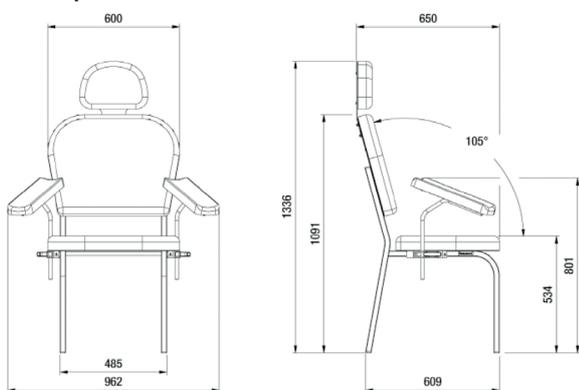
- **Matériel peint (finition époxy polyester)** : L'emploi de produit de nettoyage courant du commerce, type produit pour vitres, convient tout à fait au nettoyage du matériel recouvert d'un revêtement époxy polyester.
Produits Strictement prohibés : - Les Solvants : essence; les alcools supérieurs : aliphatiques, aromatiques; Cétones - esters et Tri -perchloréthylène.
- Les Bases : Soude 10 %, Ammoniaque 10 %.
- Les Acides : Nitrique 30 % d'entretien abrasif, Chlorhydrique 30 % et Citrique 10 %.
- Divers : Eau de Javel, Poudres abrasives, tout produit d'entretien abrasif.
- **Revêtement simili cuir** : Utiliser une éponge humide et de l'eau savonneuse (type savon de Marseille). Pour les tâches rebelles, essuyer par tamponnage sans frotter, avec un tissu imprégné de white spirit ou une solution d'eau et d'alcool (pourcentage inférieur à 30-%).
Produits Strictement prohibés : Alcool pur, acétone, perchloréthylène, trichloréthylène, tous solvants et détergents, Produits d'entretien abrasif, toutes sortes de cires.
Classement non feu : Tous nos revêtements sont classés M2 ou M1. Sur demande, nous pouvons vous fournir les attestations des fabricants.
- **Matériel en inox**
Nettoyage et Entretien : L'entretien du matériel en acier inoxydable se limite à un nettoyage périodique de leur surface. Ce nettoyage est indispensable, ne serait-ce que pour leur maintien en état de propreté, mais c'est en général une opération simple, grandement facilitée par les qualités de surface des aciers inoxydables. Une large gamme de produits et méthodes de nettoyage peut être utilisée. Le choix du produit le mieux adapté sera guidé par la nature des salissures ou du produit contenu et par les conditions d'utilisation des éléments en acier inoxydable.
Produits de nettoyage : - Détergents - lessives : Tous les types de détergents, lessives et savons du commerce sont généralement utilisables, à condition qu'ils ne contiennent pas de produits chlorés.
- Poudres abrasives : Ces produits peuvent rayer les surfaces d'acier inoxydable et donc en modifier l'aspect, au moins localement. Elles sont donc à proscrire.
- Solvants : L'utilisation de solvants peut être utile pour l'élimination de produits gras. Les solvants usuels (benzène, chlorure de méthylène, white spirit, etc.) ainsi que les produits domestiques ou industriels spécialement préparés peuvent être utilisés. Leur emploi impose, bien entendu, des précautions, du fait de leur inflammabilité et de leur toxicité. Des précautions sont également à prendre pour éviter la détérioration des matériaux adjacents qui peuvent être sensibles à leur action (peinture, mastics, joints, etc.).
- Produits acides : Le vinaigre (acide acétique) peut être utilisé pour l'enlèvement de taches provoquées par des dépôts calcaires. Son maintien au contact des surfaces doit être d'une durée limitée et son emploi suivi d'un rinçage abondant et soigné à l'eau claire. L'utilisation de produits chlorés est proscrite.
- Bases : Elles sont formellement proscrites.
- Divers : l'emploi de laine d'acier ou d'éponges métalliques est formellement proscrit.
- **Matériel chrome**
Nettoyage et Entretien : Il est impératif, pour ne pas endommager cette couche de protection, de ne pas utiliser de produits abrasifs et/ou corrosifs. L'emploi de produits de nettoyage courant du commerce, type produit pour vitres convient tout à fait au nettoyage du matériel chromé. Si nécessaire un produit désinfectant approprié peut être utilisé sur le chrome (bien respecter les précautions d'emploi).
- **Matériel en PVC/ABS**
Nettoyage et Entretien : L'emploi de produit de nettoyage venant du commerce, type produit pour vitres, convient tout à fait aux matières PVC ou ABS. Pour donner de l'éclat à un produit ancien et terni, il est possible d'utiliser des produits rénovateurs pour plastiques. Attention l'emploi de tous solvants et de tous produits abrasifs est à proscrire.
- **Élément stratifié**
Nettoyage et Entretien : Idem que pour PVC, utiliser du produit pour vitres.

Notice d'utilisation de la chaise de prélèvement

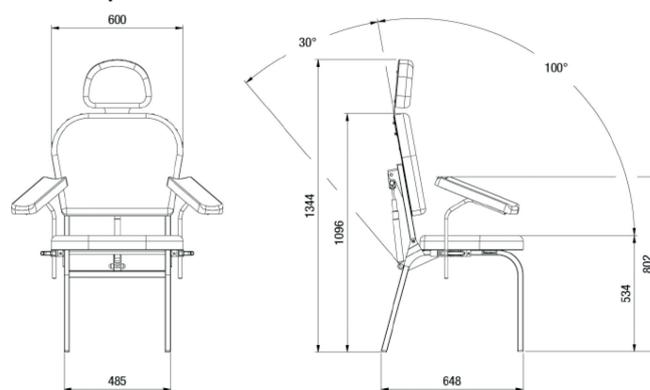
- **Emploi prévu :** Cet appareil est prévu pour être utilisé uniquement dans un local professionnel : établissement de soins.
Cet appareil ne doit pas être installé dans un local à usage domestique.
Le fauteuil est destiné à être utilisé uniquement par du personnel hospitalier. Ces chaises permettent d'effectuer des actes de prélèvements sanguins dans les meilleures conditions de sécurité.
- **Autorisation d'utilisation :** Seul un professionnel de santé (médecin, personnel soignant) et/ou un agent habilité des services Techniques peut manipuler ou utiliser le fauteuil.
Le patient et accompagnateurs n'interviennent pas directement sur le fauteuil. Ils ne doivent pas avoir accès aux commandes du fauteuil.
- **Capacité patient :** 200 kg.
- **Caractéristiques produit :**
 - Bâti tube acier,
 - Revêtement époxy polyester gris nuage,
 - Dossier fixe ou inclinable,
 - 2 appui-bras fixes, mousse polyuréthane noire.

Dimensions

• Chaises de prélèvement, réf. 26001 :

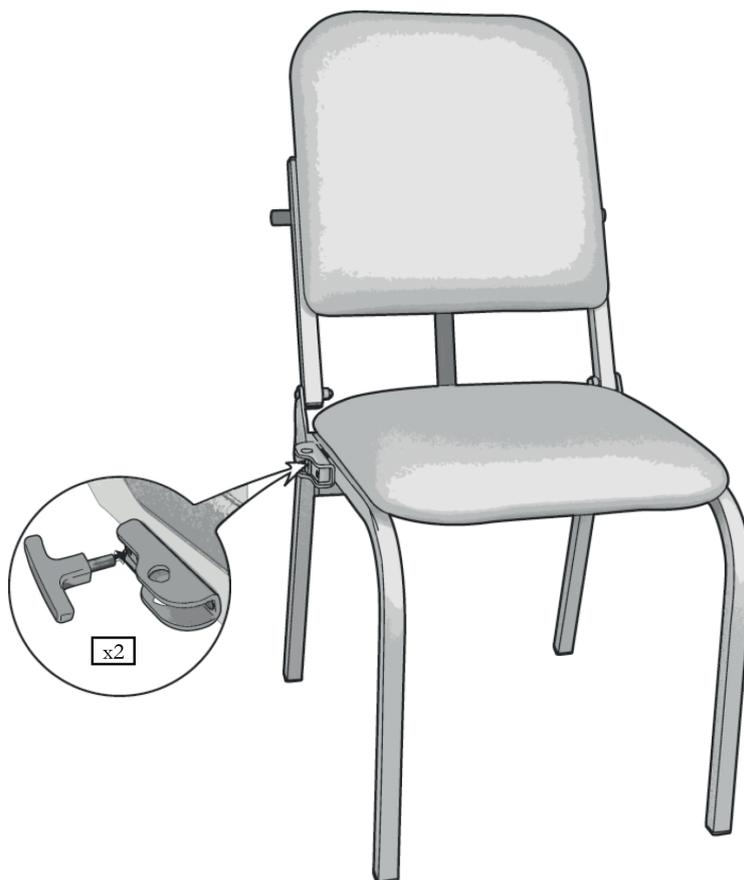


• Chaises de prélèvement, réf. 26002 :



Instruction de montage

- **Montage des volants de serrage, attention :** Resserer les volants de serrage avant utilisation.



Renseignement sur la garantie

- **Garantie :** Securimed garantit les matériels fabriqués par Midmark Europe et leurs composants pendant une période de 2 ans (*Les selleries sont garanties 1 an contre des vices de fabrication*) à la date de facturation.
- **Engagements :** Midmark Europe s'engage à remplacer les pièces défectueuses qui lui sont retournées au cours de la période applicable de la garantie, et qui, après examen par Midmark Europe, s'avèrent défectueuses. Securimed est responsable du service après vente pendant et après la période de garantie.
- **Exclusions :** Cette garantie ne s'applique pas pour :
 - (1) Les pièces d'usure et les consommables.
 - (2) Les frais de déplacements et de main d'oeuvre.
 - (3) Les pannes résultant d'une mauvaise utilisation, d'une négligence manifeste ou d'un transport de l'appareil.
 - (4) Les matériels dont les caractéristiques d'origine ont été modifiées par l'utilisateur.
 - (5) Les boîtiers de contrôle, les vérins hydrauliques et électriques s'ils ont été ouverts par l'utilisateur (scellés rompus).
 - (6) Les dommages, pannes, défaillances ou défauts imputables à des causes d'origine externe (foudre, surtensions électriques, inondations, catastrophes naturelles, chocs, etc...) ou à la présence de corps étrangers.
 - (7) Les dommages dus à un mauvais branchement ou à l'alimentation, les dommages dus à la corrosion ou à la détérioration graduelle du produit.
 - (8) Les dommages indirects liés à la perte de jouissance ainsi que les pénalités dues à une mauvaise performance.
 - (9) Les dommages esthétiques causés aux parties extérieures du matériel ne nuisant pas au bon fonctionnement tels que rayures, écaillures, égratignures.
 - (10) Les appareils dont le numéro de série a été rendu illisible, modifié ou retiré.
- **Obligation exclusive :** Le seul engagement de Midmark Europe sous la période de garantie est le remplacement des pièces défectueuses. Midmark Europe ne sera pas responsable des dommages directs, indirects, spéciaux ou fortuits, ou des pertes subies suite à la non utilisation des matériels.
- **Absence d'autorisation :** aucune personne ou société n'est autorisée à créer tout autre engagement ou obligation relatifs aux matériels au nom de Midmark Europe. ***Cette garantie est la seule garantie applicable de Midmark Europe au détriment de toute autre garantie implicite.***